



Solifap,

la société qui investit avec vous !

Solifap, qu'est-ce que c'est ?

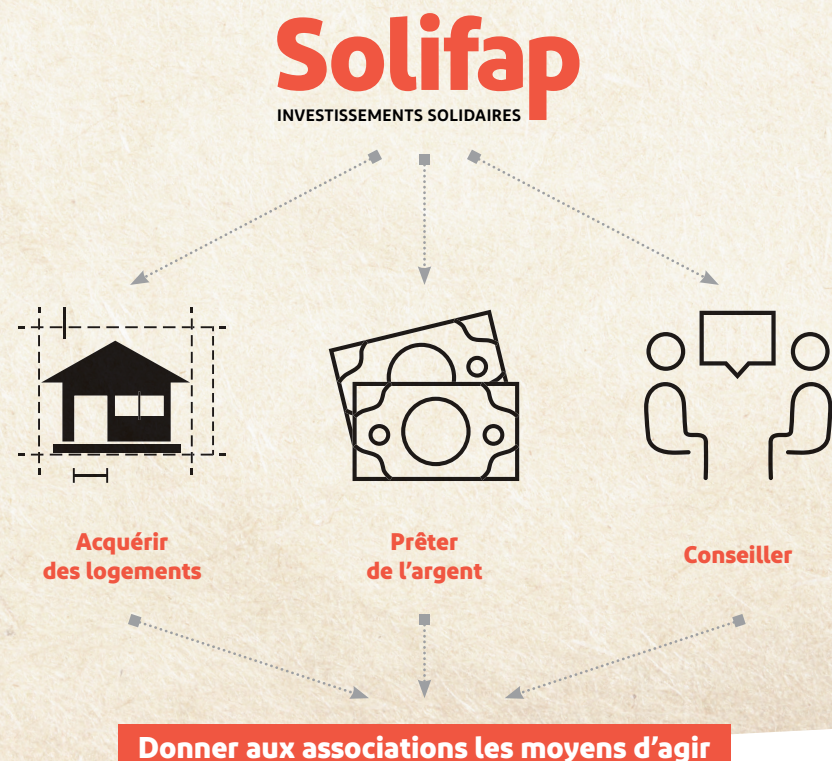
Solifap est une société d'investissements créée par la Fondation Abbé Pierre comme un outil pour accompagner les organismes qui produisent du logement d'insertion ou qui accompagnent les plus démunis dans l'accès à leurs droits.

Grâce à notre capacité à porter le foncier, à prêter de l'argent et à faciliter le financement des opérations, nous intervenons en complémentarité avec la Fondation Abbé Pierre pour vous accompagner dans vos projets.

Nous intervenons pour débloquer, avec vous, les situations qui empêchent vos projets de se réaliser :

- impossibilité d'acheter des biens par manque de fonds propres ou lorsque le foncier est trop cher ;
- délais trop importants dans le versement des subventions ;
- besoin de financement pour faire émerger ou développer des nouveaux projets...
- nécessité de restructurer la gouvernance, les équipes, de recruter...

Comment Solifap répond à vos besoins de financement ?



Ils agissent avec Solifap

Jean-Baptiste Legrand est administrateur de l'association Les Enfants du Canal :

« Nous portons un projet expérimental en lien avec la préfecture d'Île-de-France et la ville de Stains pour proposer une solution passerelle de sortie de bidonville vers un logement pérenne des familles roms du 93 et de toute la région parisienne.

Solifap est intervenue pour animer le tour de table qui nous a permis de financer l'opération. Pour ce projet, 1 € investi par Solifap a permis de lever 2,50 € d'engagements financiers, notamment bancaires pour le financement de l'investissement et du besoin en fonds de roulement lié à ce projet. »

Solifap accompagne, dans toute la France, les associations loi 1901 ou organismes d'intérêt général (UES, SCIC, SCI), sociétés ESUS, maîtres d'ouvrage d'insertion agréés par l'État, acteurs dont le projet social concerne la lutte contre le mal-logement.

Votre besoin	Notre intervention
Acquisition de biens immobiliers pour compenser un prix de l'immobilier trop élevé ou un manque de fonds propres.	Acquérir des logements Achat du bien et signature avec un organisme agréé d'un bail emphytéotique ou bail à réhabilitation ou d'un mandat de gestion à vocation sociale.
Préfinancement d'opérations de maîtrise d'ouvrage d'insertion, relais sur subvention, besoins de trésorerie, accompagnement de l'accroissement du besoin en fonds de roulement.	Prêter de l'argent Prêts d'une durée de 2 à 10 ans avec un différé d'amortissement de 2 ans sur des montants allant de 30 K€ à 500 K€. Garantie sur emprunt bancaire (en partenariat avec la Nef) d'une durée de 12 à 60 mois sous forme de découvert, prêt in fine, prêt amortissable, sur des montants allant 300 K€ à 500 K€ garantis à hauteur de 65 % de l'encours consenti par la banque.
Accompagnement à la définition / adaptation de la stratégie, enjeux du développement, aide à la structuration du modèle économique, aide au diagnostic sur l'organisation interne, aide à la réflexion sur les modalités de gouvernance.	Conseiller Diagnostic stratégique de développement, plan de développement, apport d'expertise sur le modèle économique ou la gouvernance, stratégie d'alliance.

Comment bénéficier de notre soutien ?

Nous intervenons à votre demande, quelquefois conseillés par des fédérations ou des agences de la Fondation Abbé Pierre.

Nos responsables d'investissement engagent alors le dialogue avec vous avec un objectif commun : permettre la concrétisation du projet dans les meilleures conditions.

Notre équipe va donc analyser et accompagner les projets autour de deux critères :

- La qualité du projet : la qualité du projet social, la qualité architecturale du projet, notamment sur le plan énergétique, la pertinence du projet au regard des besoins du territoire et des personnes.

VOTRE BANQUE ET VOUS

Parce qu'avoir une bonne relation avec son partenaire bancaire est un atout dans sa gestion quotidienne comme dans son développement, Solifap propose de vous accompagner dans vos relations dans le cadre d'un plan de financement : animation d'un tour de table financier, conseils sur l'approche bancaire, travail sur les outils de gestion...

- L'équilibre économique du projet : le projet doit assurer une viabilité économique pour les ménages bénéficiaires, pour l'organisme soutenu et pour Solifap.

Pour enrichir cette analyse, nous réunissons un comité consultatif des engagements constitué de personnes qui connaissent bien le monde du logement d'insertion, les dynamiques locales mais aussi les exigences des financeurs, de façon à identifier ensemble les meilleures solutions pour accompagner chaque projet.

D'où viennent les ressources de Solifap ?

Solifap est une société qui utilise l'épargne solidaire pour la mettre au service des organismes. Nos ressources proviennent majoritairement de 13 actionnaires institutionnels qui sont des banques ou des organismes financiers mais aussi des associations qui luttent pour le droit au logement et contre l'exclusion.

Notre capital est également abondé par les investissements de 250 particuliers qui ont choisi d'allier placement financier et solidarité avec les mal-logés.

*Pour discuter d'un projet ou
simplement en savoir plus, contactez
les responsables d'investissements :*

Cécile Gondran

cgondran@solifap.fr
Tél. 01 42 08 08 89
07 86 88 94 73



Pierre-Yves Pujo-Sausset

pypujosausset@solifap.fr
Tél. 01 42 08 08 90
06 08 95 72 80



L'objectif est, qu'avant même la réalisation du projet, une communauté de partenaires émerge autour de votre structure et l'ambition collective sera ainsi de tout faire pour permettre la réalisation du projet, même et surtout s'il est compliqué, innovant, original ou expérimental.

Ils agissent avec Solifap

Hélène est actionnaire de Solifap à titre personnel :

« Mon père était ouvrier dans l'industrie textile. Il a été frappé par les délocalisations et s'est retrouvé sept fois au chômage. Heureusement, nous avions une maison et je l'ai toujours entendu dire que si nous n'avions pas été logés nous n'aurions pas pu passer ces périodes difficiles. J'ai décidé d'investir dans la finance solidaire par le biais de Solifap parce que son action s'inscrit dans le long terme et qu'elle est menée en soutien à des acteurs de terrain, des structures qui réalisent ou réhabilitent des logements sociaux correspondant à des besoins réels des personnes en difficulté. J'ai ainsi l'impression de contribuer, certes modestement mais concrètement, au logement de personnes en difficulté, d'agir pour les aider par le logement à sortir de la spirale de la pauvreté. »

Solifap

10, boulevard de Bonne-Nouvelle 75010 PARIS
Tél. 01 42 08 08 98 - contact@solifap.fr

Mise en page : Alexandra de Lagotrie
Fabrication : Le style de l'ours

Impression : Sipap-Oudin (imprimerie éco-responsable),
sur papier PEFC (10-31-3162). Avril 2020.